

Résonance, octobre 2020

Littérature)

UCE : un nouvel ouvrage

Vient de paraître l'ouvrage : "Droit & Crémation : le statut juridique des restes humains", collection KAIROS-DROIT, sous la direction de Bruno Py et Marc Mayer.



Cet ouvrage est le troisième édité, suite à deux colloques organisés conjointement par l'Université de Lorraine et l'Union Crématoire Européenne (UCE). "Droit et crémation : études comparées des législations européennes", après les deux colloques de 2007 et 2010 ; "Éthique et crémation : réflexions sur une liberté éclairée", après le colloque de 2015, prolongé pour l'UCE par l'édition et la diffusion d'une charte éthique crématrice de dimension européenne ; et le troisième : "Droit & crémation : le statut juridique des restes humains", suite au colloque du 21 octobre 2017. "Résultant de la réflexion collective pour intégrer la réflexion et l'action de chacun et chacune et donner du grain à moudre sur le statut juridique des restes humains", comme l'a si bien exprimé Maurice Thoré, président de l'UCE.



Page de couverture : "Droit & Crémation : le statut juridique des restes humains".

La quatrième de couverture incite, c'est son but, à lire tout l'ouvrage

"Les images qui viennent à l'esprit pour illustrer les restes humains sont aussi nombreuses que les questions juridiques qui entourent ce concept. Ces interrogations se cristallisent autour d'une problématique centrale : quel statut donner aux restes humains ? Qui il s'agit de personnes décédées ou vivantes, cette thématique mérite d'être éclairée ? Cet ouvrage est l'aboutissement d'un colloque, lors duquel juristes, anthropologues, spécialistes de la crémation, éthologues, médecins, et de nombreux autres professionnels, se sont rencontrés pour mener une réflexion collective.

Que faire des restes humains ? Doivent-ils nécessairement être éliminés ? Peut-on restituer des prélèvements dans le cadre des autopsies ? Comment sont traités et éliminés les déchets hospitaliers d'origine humaine ? Autant de questions qui trouvent un écho particulier dans cet ouvrage à travers des témoignages et des réflexions issus de divers horizons." L'année 2020 a marqué l'actualité de ce questionnement à travers un fait divers (le scandale, révélé par la presse, de

la découverte de cadavres issus de dons au corps à la science et donc de restes humains, ayant fait l'objet de négligences graves, voire de trafics souterrains), la pandémie de la Covid-19 (la gestion des cadavres et des restes humains en a été bouleversée et a généré des peurs, parfois irrationnelles) et la question des métaux récupérés après crémation (quel statut juridique à qui appartenent-ils ? À qui revient le produit de leur valorisation en cas de revente ?).

Dans la préface, l'éditeur, notre ami le professeur Bruno Py, a écrit les lignes suivantes : "La lecture de cet ouvrage et la somme des contributions qu'il propose seront autant de pistes de réflexion pour tenter d'éclairer le concept de dignité. Faut-il permettre que le cadavre serve la science et, ainsi, que les morts soient utiles aux vivants ? Faut-il, au contraire, laisser reposer en paix les défunts sans jamais exploiter leur dépouille ? Peut-on dire qu'il y a respect absolu de la dignité humaine en laissant le cadavre, plus ou moins promptement, se dégrader, au point de finir en poussière, cendre ou terre ? Faut-il plutôt,

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un colloque... lors duquel juristes, anthropologues, spécialistes de la crémation, éthologues, médecins, et de nombreux autres professionnels, se sont rencontrés pour mener une réflexion collective.